

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 21 septembre 2015

Présents

> Membres fondateurs

- CNRS : Patrick MOUNAUD (représentant Alain FUCHS)
- École des Ponts ParisTech : Armel de La BOURDONNAYE, Gilles ROBIN, Françoise PRETEUX
- ESIEE Paris : Dominique PERRIN
- INSERM : Marie-Pascale MARTEL (représentant Yves LEVY)
- UPEM : Gilles ROUSSEL (avec procuration d'Hélène JACQUOT-GUIMBAL, IFSTTAR), Damien LAMBERTON (avec procuration de Frédéric MORET)
- UPEC : Luc HITTINGER (avec procuration de Marc GOGNY, ENVA), Lucie GOURNAY (avec procuration de Christian CUESTA)

> Personnalités qualifiées

- UPE : Bernard DIZAMBOURG, président (avec procuration de Jean-Paul HUCHON, Conseil régional d'Ile-de-France)
- UPE : Benoît LESAFFRE, vice-président (avec procuration de François TOUJAS, EFS)

> Membres associés administrateurs

- CSTB : Hervé Charrue (représentant Etienne CREPON)
- ENSA VT : Amina SELLALI
- IGN : Jean-Philippe GRELOT (représentant Daniel BURSAUX)

> Personnel enseignant-chercheur : Isabelle COLL

> Personnel d'UPE : Auziria MENDES

> Invités permanents

- ANSES : Gérard LASFARGUES (représentant Marc MORTUREUX)
- AP-HP : Ali FERHI (représentant Martin HIRSCH)
- CHIC : Stéphane BARDOUX
- EIVP : Régis VALLÉE
- ENSA PB : François BROUAT
- ESTP : Florence DARMON
- FCBA : Georges-Henri FLORENTIN
- INA : Laurence LECOEUR (représentant Laurent VALLET)
- LRMH : Stéphanie CELLE
- Rectorat : Marie-Louise COFFRE (représentant Béatrice GILLE, rectrice de l'académie de Créteil, chancelière des universités)
- MEDDE : Patrice BUESO (représentant Laurent TAPAHINDAS)

> Invités

- UPE : Philippe AVRIL, directeur des services
- UPE : Monika BLANC, responsable affaires générales

Absents/excusés

- Personnel enseignant-chercheur : Christian SOIZE, Geneviève MARIGNAC
- Doctorants : Johann NICOD, Bertrand WODOCIAG
- ENSA PM : Nasrine SERAJI
- UPE : Nelly TOCKO

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 15 juin 2015 (décision)

Le compte-rendu du conseil d'administration du 15 juin 2015 est approuvé à l'unanimité.

2. Points budgétaires

2.1. Budget rectificatif 2015-1 (décision)

Le budget rectificatif 2015-1 d'UPE qui actualise le budget propre d'UPE, les recettes et dépenses des projets du Programme Investissements d'Avenir financés par l'ANR (LABEX, IDEA) et solde l'opération Campus, et qui porte augmentation des produits et charges de 493 857 euros et diminution du prélèvement sur le fonds de roulement de 66 054 euros, est approuvé à l'unanimité.

2.2. Suivi de l'exécution budgétaire en recettes et en dépenses (information)

L'exécution des dépenses et recettes de fonctionnement au 30 juin 2015 et leur estimation pour le second semestre sont présentées. L'exécution prévisionnelle sur l'année est équilibrée et proche des prévisions du budget primitif.

2.3. Point sur la « Gestion Budgétaire Comptable Publique » GBCP (information)

La nouvelle Gestion Budgétaire Comptable Publique mise en œuvre par UPE à partir du 1^{er} janvier 2016 est présentée.

2.4. Frais d'inscription aux Doctoriales® (décision)

L'augmentation en 2015 de 50 à 60 euros des frais d'inscription aux Doctoriales®, formation d'une semaine en résidentiel à l'intention des doctorants, est approuvée à l'unanimité.

2.5 Modèle budgétaire d'Université Paris-Est (décision)

L'ajustement du modèle budgétaire d'UPE et des montants des contributions des membres à partir de l'année 2016 est approuvée à l'unanimité.

3. Association à UPE de trois établissements et conventions d'association (décision) :

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité l'association de l'Etablissement Français du Sang (EFS) et de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) ainsi que les conventions d'association de ces établissements à UPE.

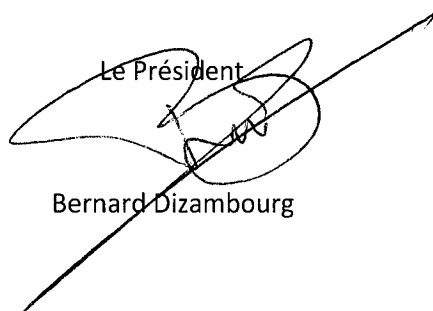
Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la convention d'association du Centre hospitalier intercommunal de Créteil (CHIC) à UPE.

4. Candidature ISITE et contrat quinquennal de site (information) :

L'avancement du dossier de sélection de la candidature ISITE d'UPE à déposer le 22 octobre fait l'objet d'un point.

Le contrat de site pluriannuel d'UPE dont le volet commun a été approuvé par le Conseil d'administration d'UPE lors d'une séance exceptionnelle le 6 juillet 2015 sera signé prochainement.

Le 21 septembre 2015

Le Président

Bernard Dizambourg